Communiqué de presse

16 décembre 2025, Bruxelles

Avec ou sans clauses de sauvegarde, les États membres qui prétendent défendre les agriculteur·rices devraient rejeter l'accord UE-Mercosur !

Avec un vote prévu prochainement au Conseil européen, l'ALE UE-Mercosur est en phase finale de ratification. Cependant, l'accord peut encore être bloqué par une minorité de blocage d'au moins quatre États membres représentant 35 % de la population de l'UE. Si la France, la Belgique, l'Autriche, la Hongrie, l'Irlande, la Roumanie, la Pologne et l'Italie maintiennent leur position antérieure et ne votent pas en faveur de l'accord au Conseil européen, le traité sera largement bloqué.

Étant donné que le contenu du traité n'a pas changé depuis décembre 2024, ces pays n'ont aucune raison de renoncer à leurs préoccupations antérieures et de changer de position. Les clauses de sauvegarde sont mal adaptées pour faire face aux impacts locaux et structurels auxquels sont confrontés les agriculteur·rices et ne peuvent être appliquées de manière réaliste. Même si des clauses de sauvegarde plus strictes sont adoptées, cela ne changera pas la situation, car elles ne seront signées que par l'UE et pas par les pays du Mercosur, et elles contrediront le mécanisme de sauvegarde prévu dans le texte de l'accord. ECVC appelle les gouvernements des États membres à respecter les promesses de soutien qu'ils ont faites récemment aux agriculteur·rices et à rejeter l'accord UE-Mercosur !

Au sein de cette minorité de blocage potentielle, l'Italie, la France et la Pologne sont les plus grands pays du groupe et ont une responsabilité particulière quant à l'issue du processus. En février, Emmanuel Macron a déclaré : « C'est un mauvais texte en l'état, nous ferons donc tout pour empêcher qu'il ne suive pas son chemin, afin de protéger la souveraineté alimentaire française et européenne. » Les agriculteur·rices lui demandent désormais de tenir sa promesse et de protéger activement cette minorité de blocage contre la pression de la Commission et des autres partisans de l'accord UE-Mercosur. En juin, les gouvernements français et italien ont déclaré que « l'accord UE-Mercosur actuel ne protège pas suffisamment les agriculteurs européens contre les risques de perturbation de marché et ne permet pas d'assurer durablement la souveraineté alimentaire du continent »[1]. Comme le traité n'a pas changé depuis cette conclusion, les effets désastreux sur l'agriculture restent les mêmes. Les agriculteur·rices n'accepteront pas de promesses futures ou de manœuvres politiques en échange du soutien de ces pays à l'accord.

Les dommages causés aux agriculteur·rices et aux citoyen·nes ne peuvent être justifiés par la croissance ridicule de 0,05 % du PIB prévue dans l'étude macroéconomique de la Commission[2]. Cette étude cite, mais ignore par la suite, les risques liés à la sécurité alimentaire et à la violation des droits humains tant en Europe que dans les pays exportateurs. Elle ignore également les risques liés aux différences entre les normes sanitaires et phytosanitaires par rapport aux pays du Mercosur, et donc les risques pour l'environnement et la santé humaine (par exemple, liés à l'utilisation d'antibiotiques et de pesticides interdits en Europe). En Italie, nos membres ont déclaré que « l'augmentation de la compétitivité entre l'agriculture italienne (très diversifiée et à forte valeur ajoutée) et l'agriculture

[1] https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/europe/evenements/article/declaration-conjointe-de-benjamin-haddad-ministre-delegue-charge-de-l-europe-et

[2] https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/6f1a741f-677e-11f0-bf4e-01aa75ed71a1/language-en

des pays du Mercosur (spécialisée dans la production de masse et à bas prix) accroîtra la pression sur les producteur·rices italien·nes. »[3]

Compte tenu des frustrations grandissantes des agriculteur·rices à travers l'Europe et du nombre croissant de mobilisations agricoles dans des pays comme la France et la Grèce, les gouvernements doivent se préparer à la réaction des agriculteur·rices si cet accord venait à être adopté. Il est temps que les États membres respectent leurs engagements et affirment clairement une fois pour toutes : « Nous rejetterons l'accord UE-Mercosur, avec ou sans clauses de sauvegarde ! »

Notes à l'attention du rédacteur

https://www.eurovia.org/publications/new-bilateral-safeguard-clauses-on-eu-mercosur-fta-an-ineffective-technical-proposal-against-the-structural-and-localised-impact-of-the-treaty/

https://www.eurovia.org/publications/ecvc-analysis-of-the-impact-of-eu-mercosur-free-trade-agreement-on-farmers-june-2025/

Contacts

Andoni Garcia Arriola – Comité de Coordination ECVC – +34 636451569 – ES, EUS

Morgan Ody – Comité de Coordination ECVC – +33 626 97 76 43 – EN, FR

Bureau de presse de l'ECVC – press@eurovia.org

[3] https://www.assorurale.it/2025/12/01/fermiamo-laccordo-di-libero-scambio-ue-mercosur-lettera-aperta-al-primo-ministro-on-giorgia-meloni/